

**PROGRAMME
SPORT ET RELATIONS
INTERNATIONALES**

LE SPORT COMME NOUVEAU VECTEUR DE L'EUROPÉANISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Entretien avec Maxime LEBLANC

RESPONSABLE DES AFFAIRES EUROPÉENNES AU SEIN DU THINK TANK SPORT ET CITOYENNETÉ

NOVEMBRE 2017

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT



IRIS : En tant que responsable des affaires européennes au sein du *think tank* Sport et Citoyenneté, quel regard portez-vous sur l'importance prise par l'Union européenne dans le domaine sportif ?

MAXIME LEBLANC : On peut considérer aujourd'hui que l'Union européenne arrive au bout d'un premier cycle dans sa relation au sport. Après avoir posé sa vision dans le Livre blanc européen sur le sport et s'être vu octroyer une compétence juridique dans le traité de Lisbonne, l'Union européenne dispose désormais d'un budget spécifique avec le programme Erasmus + Sport. On peut affirmer sans risque que ces éléments relèvent du domaine de l'acquis.

Il faut désormais se pencher sur le rôle du sport comme outil systématique. À mon sens, l'Europe a beaucoup à gagner de la force du sport pour contribuer à faire avancer des grands enjeux de société. La sédentarité en est le premier. Nous savons aujourd'hui que 210 millions d'Européens sont totalement inactifs. Cette situation emporte des coûts dramatiques sur nos économies, à hauteur de 80 milliards d'euros par an dans les 28 États membres. L'activité physique peut évidemment apporter beaucoup pour remettre les citoyens européens en mouvement, en particulier *via* le soutien aux « villes actives ».

Ensuite, la diversité et la tolérance mises en avant par l'histoire européenne depuis sa création doit également s'appuyer sur le secteur sportif et ses 700.000 associations. Le sport et ceux qui l'organisent peuvent être des agents de socialisation et d'inclusion plus importants encore. Si ce n'est pas la mission première du secteur, c'est une conséquence positive que l'on observe à travers l'Europe.

On peut également citer la diplomatie sportive et les relations extérieures qui deviennent, petit à petit, des sujets structurants pour l'Europe.

Dans cette optique, la prochaine période de programmation européenne (2021-2027) offre une opportunité d'asseoir le sport comme un sujet à part entière en l'intégrant (c'est-à-dire en le nommant expressément) comme une des thématiques soutenues par les fonds structurels européens, qui irriguent les régions et les territoires à travers l'Europe. Nous travaillons en ce sens avec les acteurs du sport européen.

De manière générale, il faut garder en tête que le sport ne peut être cantonné aux simples discussions sur son organisation et sa gouvernance à un niveau supranational. Il est urgent d'activer une gouvernance multi-niveaux qui fait la force de l'Union européenne, aussi pour le sport.

IRIS : Près de 10 ans après la publication du Livre blanc européen sur le sport, quel bilan tirer de ses propositions ?

MAXIME LEBLANC : Le Livre blanc sur le sport a marqué un tournant important sur l'approche européenne de la question sportive. Il préfigurait déjà la compétence juridique qui sera conférée à l'Union européenne en 2009 (*via* l'article 165 du traité de Lisbonne) et posait les bases d'une politique européenne du sport plus structurée.

10 années ont passé et l'Union européenne dispose désormais d'une compétence, d'un budget dédié (Erasmus+ Sport) et de programmes structurés et structurants.

Il est difficile d'en tirer un bilan complet, bien qu'il serait intéressant de faire cet exercice, mais on peut néanmoins affirmer que l'Union européenne s'est imposée comme un acteur important des politiques sportives. Elle a su notamment tirer parti de cette compétence d'appui résiduelle.

Plus important encore, elle coordonne, appuie et conseille sur les aspects liés à l'impact sociétal du sport. Sédentarité, intégration des réfugiés, lutte contre les discriminations : voici quelques-uns des sujets qui sont désormais sur la feuille de route européenne. Aux côtés évidemment des débats traditionnels et historiques du sport que sont la bonne gouvernance, les grands événements sportifs, la lutte contre les menaces à l'intégrité du sport.

Si l'on peut considérer que le temps européen est long, il faut néanmoins reconnaître l'ouverture d'esprit et le dialogue mis en place par Bruxelles dans le secteur sportif.

IRIS : Vous évoquiez en 2015, lors de notre précédent entretien, la jeune relation entre le sport et l'UE, qu'en est-il aujourd'hui ?

MAXIME LEBLANC : C'est une relation de prudence et de confiance. L'Union européenne demeure un acteur important du sport européen mais qui, sans compétence juridique de contrainte, ne peut avancer rapidement. Néanmoins, le couple sport/Europe semble arriver désormais à maturité. Les organisations sportives privées, les États membres et les grandes partenaires européens du sport ont su jouer le jeu du dialogue et de l'échange d'informations, en bonne intelligence avec les institutions européennes.

S'il reste beaucoup à faire, je crois qu'il s'agit aujourd'hui de dépasser cette simple relation sport/UE, qui reste un secteur de niche. L'intérêt politique de l'activité physique et du sport doit pénétrer d'autres champs d'actions, d'autres politiques publiques, d'autres agendas. C'est en tout cas dans ce sens que notre think tank pousse depuis sa création en 2007. Dix ans après, nous nous apercevons que, si les arguments de l'impact sociétal du sport sont là, il reste un travail titanesque à produire pour que le sport continue d'être ne serait-ce qu'une option dans les esprits des décideurs. Si la nouvelle donne olympique et la victoire de Paris 2024 vont aider, le manque de connaissance du secteur est flagrant. Nous faisons donc œuvre de pédagogie au quotidien auprès d'eux, en France et en Europe.

IRIS : Vous évoquiez le possible rôle de l'Union européenne en matière de soutien et de promotion de débats dans le cadre des premiers jeux olympiques européens. Qu'en a-t-il été ?

MAXIME LEBLANC : Les Jeux européens évoluent dans un cadre concurrentiel difficile. Jusqu'à leur première organisation à Baku en 2015, l'Europe était le seul territoire orphelin de Jeux « territoriaux ». L'implication de l'Union européenne semble avoir été tout à fait marginale dans cet événement qui reste organisé de manière privée, par le Comité olympique européen (COE).

Les COE ont bénéficié, au même titre que tout autre organisation, d'un soutien financier à travers le programme Erasmus+ Sport.

Il semble que, de plus en plus, l'Union européenne porte son attention sur le sport pour tous et l'impact de l'activité physique et du sport à grande échelle. Si cette logique est respectée, il est peu probable qu'elle porte un intérêt marqué pour ce type d'évènements sportifs de haut niveau.

Enfin, il faut rappeler que les Jeux européens dépassent les frontières de l'Union politique. La première édition a eu lieu à Baku en Azerbaïdjan, la seconde aura lieu à Minsk, en Biélorussie.

IRIS : Dans le cadre du plan "Pierre de Coubertin", le point 25 précise "Encourager l'utilisation du sport comme instrument de la politique de développement de l'Union européenne". Quel bilan peut-on faire aujourd'hui ?

MAXIME LEBLANC : Nous sommes ici dans l'ADN et l'essence même de ce que notre think tank défend : faire usage du sport comme outil au service d'objectifs d'intérêt général. Les sujets sont nombreux :

- Promotion de l'activité physique et de l'accès au sport pour tous les publics ;
- Attractivité et développement régional ;
- Inclusion sociale des migrants ;
- Promotion de l'environnement et du développement durable ;
- Emploi et employabilité, en particulier chez les jeunes via la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre du bénévolat sportif.

Egalement, l'Union européenne a peu à peu gagné de l'intérêt pour le sport en tant qu'instrument de *soft power*. La France en sera un des porte-drapeaux jusqu'en 2024 et au-delà.

Il s'agit ici d'intégrer le sport comme élément essentiel des relations bilatérales entre l'Union européenne et les pays tiers. On considère que le modèle européen du sport, les valeurs sur lesquelles il est basé et les forces qu'il déploie sont « exportables ».

C'est aussi dans ce cadre que l'Union européenne structure ses relations avec les organisations internationales comme le Conseil de l'Europe ou les Nations unies, et calque sa stratégie.

IRIS : Comment l'Union européenne arrive-t-elle à se positionner comme acteur incontournable au sein de la gouvernance du sport ? Par quels outils ? Par quels leviers ? Comment son travail est-il complémentaire avec d'autres acteurs (nationaux, Conseil de l'Europe) ?

MAXIME LEBLANC : Là est tout le challenge de l'Union européenne. Si elle peut accompagner, conseiller et orienter, elle ne peut pour l'instant se dresser face à des organisations sportives. Dans ce domaine, les armes de l'Union européenne sont la coopération, l'échange et la communication.

Cela passe en premier lieu par la coopération avec d'autres acteurs. Pour ce faire, elle a besoin de s'appuyer sur un certain nombre d'acteurs scientifiques, experts et de terrain pour gagner en force et crédibilité. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur la santé et la lutte contre la sédentarité et le Conseil de l'Europe, sur la gouvernance par exemple, sont ici d'excellents alliés.

Ensuite, la Commission européenne joue son rôle de « rassembleur » auprès des organisations sportives. Lors de la seconde édition de la Semaine européenne du Sport, le 15 Septembre 2016, le Commissaire européen au Sport, Tibor Navracsics, avait lancé un « *pledge* » pour la mise en place d'une bonne gouvernance dans le sport européen. Une quarantaine d'organisations ont signé ce document à ce jour. Il s'agit davantage d'un code de bonne conduite qu'un certain nombre de fédérations, confédérations et comités olympiques ont accepté d'embrasser. On peut déplorer ici le manque de suivi, dans la mesure où l'on peine à déceler les véritables changements chez les organisations signataires.

IRIS : L'Union européenne a mis en œuvre plusieurs programmes d'actions visant à développer un aspect sociétal du sport. Parmi ceux-ci, un concerne l'inclusion sociale des migrants. Pourquoi l'Union européenne se positionne-t-elle sur ce sujet ?

MAXIME LEBLANC : Le sport peut apporter un éclairage aux enjeux européens contemporains. L'inclusion sociale des migrants en fait partie, au même titre que le changement climatique ou la lutte contre la sédentarité.

C'est un sujet de premier plan sur lequel Sport et Citoyenneté a apporté une contribution certaine¹. La réponse politique européenne à l'inclusion sociale des migrants a manqué de corps et de coordination. Pour ce qui est du sport, le cheminement a été relativement long.

Ce sujet avait déjà été identifié en 2007 dans le Livre blanc sur le sport dans lequel on pouvait lire que « *le sport est le vecteur d'un sentiment commun d'appartenance et de participation et il peut donc également être un instrument important d'intégration des immigrants* »². L'inclusion sociale fait donc partie des priorités de l'Union européenne, que l'on retrouve dans le premier Plan de Travail de l'Union sur le Sport en 2011³, ainsi que le second en 2014⁴. Si l'Union européenne avait financé quelques projets européens *via* le programme Erasmus+ Sport par le passé, ce n'est qu'en 2015 qu'elle a créé une ligne budgétaire spécifique sur cette question. Elle finance des projets de terrain à travers l'Europe.

Elle soutient également des projets tels que le réseau *European Sport Inclusion Network - Promoting Equal Opportunities of Migrants and Minorities through Volunteering in Sport*⁵ ou le projet *Social Inclusion and Volunteering in Sports Clubs in Europe*⁶.

¹ <https://www.sportetcitoyennete.com/en/articles-en/october-2015-sport-and-citizenships-position-paper-regarding-the-social-role-of-sport-in-the-integration-of-migrants>

² <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A42011Y0601%2801%29>

³ [http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:42014Y0614\(03\)&from=EN](http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:42014Y0614(03)&from=EN)

⁴ <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A42014Y0614%2803%29>

⁵ <http://www.sportinclusion.net/>

⁶ [https://www.sdu.dk/en/Om SDU/Institutter centre/C Isc/Forskningsprojekter/SIVSCE](https://www.sdu.dk/en/Om%20SDU/Institutter%20centre/C%20Isc/Forskningsprojekter/SIVSCE)

En juin 2016, la Commission européenne publiait notamment un « Mapping de bonnes pratiques relatives à l'inclusion des migrants dans et par le sport »⁷.

Cela montre aussi un visage différent d'une institution souvent présentée comme inhumaine, froide et déconnectée. Sur un sujet qui divise, elle a su rassembler en utilisant le prétexte du sport pour en montrer un visage positif. C'est un signe que le sport est pris au sérieux comme outil au service d'objectifs plus larges et que l'Union européenne joue un rôle de médiateur entre les organisations sportives et les publics migrants.

IRIS : Peut-on parler de diplomatie sportive européenne ? Deux *high levels* groupes ont été mis en place, dont un sur la diplomatie sportive. 15 recommandations avaient été formulées. Quel bilan tirer aujourd'hui de leur mise en œuvre ?

MAXIME LEBLANC : Il est difficile de tirer un bilan si tôt, dans la mesure où les conclusions des deux groupes ont été remises au Commissaire Navracsics en juin 2016. Le sujet de la diplomatie est central et les recommandations concernent trois catégories de sujets : les relations extérieures de l'Union, la promotion des valeurs européennes lors des grands événements sportifs internationaux, le développement d'une culture organisationnelle de la diplomatie sportive.

Il faut saluer l'initiative du Commissaire qui vise avant tout à poser les bases d'une discussion constructive avec les autres services de l'Union européenne et les partenaires extérieurs. C'est un sujet compliqué, qui fait écho à plusieurs de nos travaux⁸, en particulier sur l'identité européenne et le sport. Il suppose avant tout de poser la question du socle commun qui nous lie en tant qu'Européens, et de la manière de le faire exister en dehors de nos frontières.

Le nouveau plan de travail de l'Union européenne pour le Sport 2017-2020 prévoit la tenue d'un séminaire « Sport et Diplomatie » fin 2017, pour assurer le suivi du groupe de haut niveau sur la diplomatie sportive⁹.

Aussi, c'est un sujet qui occupera l'agenda de l'IRIS et de Sport et Citoyenneté, qui collaboreront à partir de janvier 2018 dans le cadre d'un projet européen sur cette thématique.

Concernant le groupe de haut niveau « Sport pour tous », il balaye également les sujets classiques du sport et de l'Europe, avec un focus sur la santé, l'inclusion sociale, le développement des compétences, le bénévolat, l'impact économique du sport pour tous, etc.

IRIS : Lors de notre précédent entretien, on évoquait le rôle que l'Union européenne pourrait avoir dans la promotion des candidatures olympiques. Tu évoquais aussi le débat sur une candidature européenne. Qu'en est-il aujourd'hui?

⁷ <https://ec.europa.eu/migrant-integration/librarydoc/mapping-of-good-practices-relating-to-social-inclusion-of-migrants-through-sport>

⁸ <https://www.sportetcitoyennete.com/articles/conference-sport-citoyennete-europeenne>

⁹ <https://www.sportetcitoyennete.com/articles/nouveau-plan-de-travail-faveur-sport>

MAXIME LEBLANC : L'Union européenne a affirmé finalement assez tard que les grands événements sportifs étaient une vitrine pour le continent qu'elle souhaitait activer. Si elle n'a pas vocation à organiser des événements, elle peut soutenir ses États membres dans leurs campagnes.

C'est notamment ce qui s'est passé en juin dernier au Parlement européen, à Bruxelles. Pour la première fois, une candidature européenne était présentée et recevait le soutien officiel du Parlement européen, par l'intermédiaire de son président et de l'Intergroupe Sport. C'est une idée sur laquelle nous avons travaillé pendant longtemps et que la candidature Paris 2024 a décidé de retenir.

Il y a certes un murmure collectif qui tend vers une mise en commun des candidatures. De là à parler de parole forte, il faudrait une sacrée révolution dans le mouvement sportif !

Au même titre que le comptage des médailles européennes aux JO, l'idée d'une candidature européenne semble être une vieille marotte utopiste. S'il semble difficile de l'autoriser (il faudrait modifier les règles de candidature du CIO), l'idée gagne du terrain et témoigne, symboliquement de toutes les difficultés qu'a le CIO à trouver des candidats viables pour ses super-compétitions gloutonnes en argent public et souvent clivantes pour la population (on a notamment vu Rome, Hambourg et d'autres villes avant elles se retirer sous la pression populaire). ■

OBSERVATOIRE GÉOSTRATÉGIQUE DU SPORT

LE SPORT COMME NOUVEAU VECTEUR DE L'EUROPÉANISATION DE L'ACTION PUBLIQUE

Entretien avec Maxime LEBLANC

RESPONSABLE DES AFFAIRES EUROPÉENNES AU SEIN DU THINK TANK SPORT ET CITOYENNETÉ

NOVEMBRE 2017

Un observatoire du

PROGRAMME SPORT ET RELATIONS INTERNATIONALES

Sous la direction de Carole GOMEZ et Pim VERSCHUUREN, chercheurs à l'IRIS

gomez@iris-france.org

verschuuren@iris-france.org

© IRIS

Tous droits réservés

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercoeur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

contact@iris-france.org

@InstitutIRIS

www.iris-france.org